



Les enfants et les jeunes placés hors de leur domicile au Canada¹

Meghan Mulcahy et Nico Trocmé

Pour le moment, il n'existe pas de statistiques pancanadiennes sur le nombre d'enfants et de jeunes² placés en dehors de leur domicile par les autorités de protection de l'enfance. Les services de protection de l'enfance sont de compétence provinciale et territoriale, ce qui complique la compilation de statistiques à l'échelle nationale. Les variations les plus remarquables entre les provinces, qui compliquent la compilation de statistiques nationales, concernent la variété des mandats selon le territoire de compétence en ce qui a trait à l'âge auquel les enfants peuvent recevoir des services, la durée des services offerts à l'extérieur du domicile et la définition de « services à l'extérieur du domicile ». L'objectif de cette fiche d'information est de compiler les statistiques disponibles et d'estimer le taux national de placements à l'extérieur du domicile.

Méthodologie

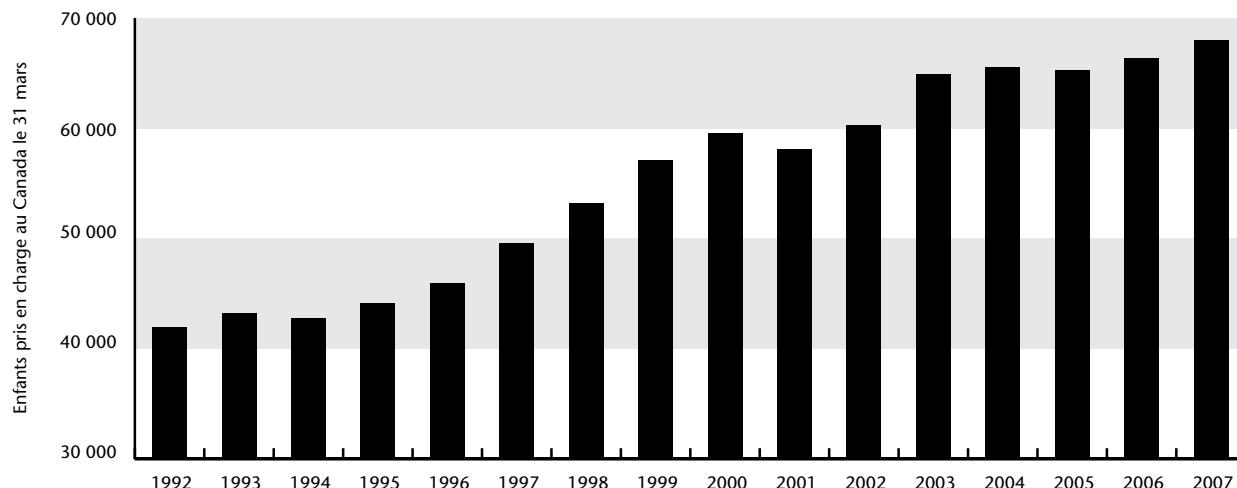
Les chercheurs ont effectué ces estimations en trois étapes³. Premièrement, ils ont compilé toutes les statistiques disponibles présentées dans différents documents et sites web fédéraux, provinciaux et territoriaux, notamment : a) les statistiques de placement compilées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour le comité fédéral/provincial/territorial (F/P/T) des directeurs de services de bien-être de l'enfance⁴ pour les années 1992-2004 et les statistiques de la sécurité sociale sur le nombre d'enfants placés à l'extérieur de leur domicile entre 1971 et 2003; b) les données fournies par Affaires indiennes et du Nord Canada portant sur les enfants autochtones dans les réserves placés à l'extérieur de leur domicile entre 1969 et 2007; c) les

statistiques publiées par les autorités provinciales et territoriales dans leurs rapports annuels ou sur leurs sites web; d) les statistiques des associations provinciales comme l'Ontario Association of Children's Aid Societies, ou provenant des recensions provinciales comme le rapport Hughes (2006) en Colombie-Britannique.

La seconde étape a consisté à vérifier les statistiques en s'assurant de leur uniformité dans le temps et de leur correspondance avec celles rapportées par différentes sources. Les chercheurs ont résolu les écarts en examinant les définitions utilisées pour générer des statistiques contradictoires et en consultant les fonctionnaires provinciaux et territoriaux. Par exemple, les statistiques mentionnées par RHDCC pour les enfants « pris en charge » au Québec n'établissent pas de distinction entre ceux qui sont placés à l'extérieur de leur domicile et ceux qui vivent chez eux (« placés ») sous la supervision des autorités de protection de l'enfance. Les chercheurs ont aussi vérifié leurs estimations définitives avec les fonctionnaires provinciaux et territoriaux du comité coordonnateur fédéral/provincial/territorial des résultats en matière de protection de l'enfance⁵.

Enfin, les chercheurs ont procédé à des estimations de population en se basant sur les estimations de la population infantile pour l'année 2007 (Statistique Canada) pour les enfants âgés de 0 à 18 ans et ont généré des lignes de tendances couvrant la période de 1992 à 2007 en procédant à une interpolation linéaire pour les territoires de compétence lorsque les données manquaient pour certaines années.

Figure 1. Enfants pris en charge au Canada : 1992–2007



Taux d'enfants et de jeunes placés à l'extérieur de leur domicile

On estime à 68 000 le nombre d'enfants placés à l'extérieur de leur domicile n'importe quel jour au Canada en 2007, soit un taux de 9,2 enfants par 1000. En 1992, il y avait environ 42 000 enfants placés à l'extérieur de leur domicile, soit un taux de 5,7 enfants pris en charge par 1000. Comme indiqué au tableau 1, cette augmentation est relativement progressive et est plus marquée à la fin des années 1990.

Conclusions

Les chercheurs estiment qu'au Canada, au 31 mars 2007, environ 68 000 enfants étaient placés à l'extérieur de leur domicile. Les tendances nationales des 15 dernières années indiquent que le nombre d'enfants placés à l'extérieur de leur domicile a régulièrement augmenté. À l'inverse, après des années d'augmentation, aux États-Unis, ce même taux a commencé à diminuer en 2002 et a atteint un plancher de 6,9 enfants placés par 1000 en 2007 (Département américain de la santé et des services humains). Une récente étude transnationale indique que le Canada (2001) était le pays où le taux d'enfants placés à l'extérieur de leur domicile était le plus élevé (Thoburn, 2007, p. 14).

La compréhension de ces variations au fil du temps et entre les territoires de compétence nationale, provinciale et territoriale passe par l'amélioration des rapports statistiques et par la recherche sur les facteurs qui contribuent au placement à l'extérieur du domicile.

Bibliographie

Sinha, V., Trocmé, N., Blackstock, C., MacLaurin, B., & Fallon, B. (in Press). Understanding the over-Representation of First Nations Children in Canada's child welfare system. In Kufeldt, K. & McKenzie, B. (Eds.) *Child welfare: Connecting research, policy and practice* (2nd ed.). Waterloo, ON: Wilfred Laurier University Press.

Statistique Canada. Tableau 051-0001. Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel (personnes sauf indication contraire) 1971 à 2007 (tableau). CANSIM (base de données). E-STAT (distributeur). Dernière mise à jour le 28 novembre 2007. http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?regtk=&C2Sub=&ARRAYID=510001&C2DB=EST&VEC=&LANG=E&SrchVer=2&ChunkSize=50&SDDSLOC=&ROOTDIR=ESTAT/&RESULTTEMP LATE=ESTAT/CIL_PICK&ARRAY_PICK=1&SDDSID=&SDDSDSC (consulté le 19 juin 2009 en anglais).

Thoburn, J. (2007). Globalisation and child welfare: Some lessons from a cross-national study of children in out-of-home care. *Social Work Monographs*, 228, 1–70.

Département américain de la santé et des services humains. *Trends in Foster Care and Adoption: FY 2002-FY 2007*. Consulté le 4 juillet 2009 à http://www.acf.hhs.gov/programs/cb/stats_research/afcars/trends_02-07.pdf

- 1 Ce feuillet d'information a été révisé par des experts de la protection de l'enfance.
- 2 Pour des questions de concision, dans ce document, le mot « enfant » signifie « les enfants et les jeunes ».
- 3 Un rapport détaillé des méthodes utilisées pour produire les estimations provinciales et territoriales est disponible dans le rapport d'harmonisation des données sur les placements à l'extérieur du domicile.
- 4 Anciennement appelé le Groupe de travail fédéral-provincial sur l'information sur les services à l'enfance et à la famille.
- 5 Un comité national formé du personnel des services de protection de l'enfance de chaque province et de chaque territoire qui transmet des données sur dix indicateurs de résultats en matière de bien-être de l'enfance aux directeurs des services du bien-être à l'enfance.

Les auteurs : *Meghan Mulcahy* est l'ancienne coordonnatrice de la MIP et est travailleuse sociale au Nouveau-Brunswick. *Nico Trocmé* est professeur de travail social à l'Université McGill et titulaire de la chaire de recherche en travail social. Il dirige le Centre de recherche sur l'enfance et la famille.

Référence suggérée : Mulcahy, M. & Trocmé, N. (2010). *Les enfants et les jeunes placés hors de leur domicile au Canada*. Feuillelet d'information #78 du CEPB. Montréal, QC, Canada : Centre de recherche sur l'enfance et la famille, Université McGill.

Les feuillets d'information du CEPB sont produits et distribués par le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants afin que le public ait accès plus facilement aux études effectuées sur le bien-être des enfants canadiens.

Le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPB) est un des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants financés par l'Agence de santé publique du Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement la politique officielle des bailleurs de fonds du CEPB.

Ce feuillet d'information peut être téléchargé à :
www.cecw-cepb.ca/fr/infosheets